



[Centre Hospitalier Universitaire de Rennes \(Retour à la page d'accueil\)](#)

ACTUALITÉ

Les CHU de France s'invitent dans la campagne présidentielle

Publié le mercredi 08 février 2017

propositions

Les futurs du chu
15th ASSISES NATIONALES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES
TOULOUSE

France University Hospitals Une marque internationale

Le savoir-faire français, médical, technique et organisationnel est reconnu dans le monde. Des outils communs sont nécessaires pour l'exporter.

Proposition 1
Créer la marque internationale « France University Hospitals » et une filiale commune assurant la veille et les réponses aux appels d'offres internationaux.

Proposition 2
Promouvoir l'accueil de patients étrangers en proposant une « charte pour l'accueil de patients étrangers » et en regroupant les offres disponibles sur une page Internet dédiée en anglais : www.france-university-hospitals.fr

Proposition 3
Créer un dispositif « Fellowship in French university hospitals » / « My fellowship France university hospital »

2

Les CHU au service de toute la population

L'expertise des universités et des hôpitaux universitaires doit irriguer l'ensemble du territoire et mettre l'excellence au service de toutes les populations.

Proposition 4
Renforcer la politique qualité et les démarches d'évaluation des parcours en associant les praticiens de ville et en impliquant les patients dans les missions de soins, enseignement et recherche.

Proposition 5
Créer un label CHU reconnaissant l'expertise d'équipes multites, notamment dans le cadre des GHT, des maisons de santé pluriprofessionnelles et promouvoir la télémédecine.

Proposition 6
Promouvoir et mettre en œuvre une stratégie de groupe « CHU en réseau » sur les missions hospitalo-universitaires et sur la démographie médicale dans chaque région.

Proposition 7
Intégrer les centres de lutte contre le cancer et les CHU dans des pôles territoriaux de cancérologie pour des projets médicaux communs, des parcours de soins cohérents et la diffusion des meilleures pratiques.

Les CHU moteurs d'écosystèmes de recherche en santé

Les CHU doivent être des chercheurs-innovateurs, entraînant l'ensemble du système de santé.

Proposition 8
Développer les structures collaboratives de soins et recherche intra et inter-CHU par grandes thématiques liées aux parcours patient sur le modèle DHU-IRU.

Proposition 9
Développer le label CHU en matière de recherche, notamment au travers du Comité national de coordination de la recherche (CNCR), concentrer dans les CHU les financements des services supports et d'expertise au service de l'ensemble du territoire.

Proposition 10
Créer une véritable politique d'innovation avec des CHU moteurs de l'écosystème (plateforme innovation du CHU, start-up), assurer son financement par une dotation dédiée de l'Ordam et développer des équipements innovants par un fonds d'amorçage.

Proposition 11
Construire le modèle français et européen des big data et de la santé numérique ; labéliser les entrepôts de données ; mettre en place des consortiums entre CHU, partenaires académiques et industriels.

Ensemble pour une formation 3.0

Proposition 12
Intégrer dans l'université toutes les formations aux métiers de la santé et assurer une formation pratique de qualité et notamment en ambulatoire.

Proposition 13
Diversifier les modalités de recrutement des professionnels de santé et favoriser la promotion professionnelle et les passerelles entre les cursus.

Proposition 14
Inclure la simulation dans les maquettes de formation initiale et continue de tous les professionnels de santé, publics et privés.

Proposition 15
Développer les outils numériques de formation initiale et continue des professionnels de santé.

Fiers et heureux de travailler en CHU

Proposition 16
Proposer aux personnels médicaux des carrières attractives tout au long de la vie professionnelle :
• créer des contrats de début de carrière médicale avec une valence universitaire (professeur assistant). Offrir une valence universitaire aux praticiens hospitaliers impliqués dans les activités d'enseignement (PH-enseignant),
• contractualiser avec chaque praticien pour prioriser l'exercice des missions cliniques, scientifiques, pédagogiques, managériales dans un service ou dans un pôle,
• repenser une stratégie interne pour mettre en valeur l'expertise senior sur les fonctions transversales.

Proposition 17
Faire évoluer les carrières du personnel non médical pour développer de nouvelles compétences et de nouveaux métiers :
• valoriser les parcours de formation et les pratiques avancées,
• introduire des compléments de rémunération pour sujétions particulières et développer le télétravail.

3

> [Lire cet article "Les CHU de France s'invitent dans la campagne présidentielle" en entier](#)

< PRÉCÉDENTE

TOUTES LES ACTUALITÉS

SUIVANTE >

2 rue Henri Le Guilloux
35033 Rennes cedex 9
Tél. : 02 99 28 43 21

